

**CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE
VAULX-EN-VELIN**

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
EXTRAORDINAIRE**

(Bilan des 3 ans du CdQ Centre-Ville)

**du Mardi 03 Octobre 2017 à 18 H 30
Salle "A" en Mairie**

MEMBRES PRÉSENTS	MAIRIE
Mme ARMAGANIAN Danielle Mme BADIOU Liliane Mme BEAL Marylène Mme BRIAT Maryse Mme DIALLO Hadyatou Mme DUMAS Marie-Thérèse Mme DUMSER Chantal Mme GONIN Chantal Mme KADDOUR-BEY Nora Mme MOREL-BONNENFANT Gisèle Mme PERDRIX Danielle Mr CHAVASSIEUX Patrick Mr GUILLERMIN-DUMAS Patrice Mr SIORAT Michel	Mme GEOFFROY Hélène (<i>Maire</i>) Mr MENA Yves (<i>Chargé de Mission</i>) Mr TRIA Nordine (<i>Chargé de Mission</i>)
	MEMBRES EXCUSÉS / ABSENTS
	Mme BEN KHIRA Monia Mme STEFANI Marie Mr PRALY Daniel Mme NKONO Martine Mr HORB Alain Mr PROISY Arnaud

Début de réunion 18 H 30

Cette réunion extraordinaire qui a été initiée par la Madame la Maire à pour objectif de dresser le bilan du Conseil de Quartier Centre-Ville sur la période des 3 premières années d'activité. A titre d'information, le CdQ Centre-Ville a été mis en place en Juillet (*dépôt des candidatures*) et en Septembre 2014 (*première réunion du bureau*).

01/ REMISE DU DOCUMENT " BILAN D'ACTIVITÉ 2014 / 2017"

- Ce document reprend de manière exhaustive les différentes phases d'activités (*réunions, actions, participations, etc.*) du CdQ Centre-Ville sur les 3 années d'existence
- Il constitue son historique.
- Celui-ci a été remis à chaque participant de cette réunion

02/ MOTS D'ACCUEIL DE MADAME LA MAIRE

- En préambule, Madame la Maire remercie les participants de leur présence à cette réunion extraordinaire.
- Elle fait part de son souhait de rencontrer à son initiative le bureau du CdQ-CV après les 3 premières années d'existence, afin d'en dresser ensemble son bilan.

03/ PROPOSITIONS DE MADAME LA MAIRE

A/ Constitution des nouveaux CdQs :

- En reprenant les dispositions de la Charte des CdQs, elle rappelle que l'échéance des 3 ans est arrivée à terme, et qu'il convient de procéder au renouvellement des membres du bureau pour les 3 années à venir (*article 5*).
- Proposition est faite de mettre en place un calendrier commun de renouvellement des 8 CdQs sur une période "serrée" pour Janvier 2018 (*période "serrée" afin d'éviter l'étalement sur plusieurs mois que nous avons connu pour la constitution et la mise en place des huit bureaux en 2014/2015*).
- Le CdQ-CV est pour sa part d'accord sur cette proposition de date.

B/ Refonte de la Charte des CdQs :

- La Charte actuelle devra être retravaillée en concertation avec les différents CdQs (*en regard de l'expérience et du recul des 3 années passées*).
- Une nouvelle Charte sera proposée pour les nouveaux CdQs.
- Elle sera présentée lors du prochain Conseil Municipal du 14/12/2017 et soumise à l'approbation.

C/ Aspect financier :

- Les dotations financières annuelles seront reconduites avec en rappel :
 - Dotation frais de fonctionnements : 5 000 €
 - Dotation investissements : 30 000 €

D/ Conseils de Quartiers et Conseil Municipal

- Il est envisageable de faire interférer les CdQs au niveau des réunions du Conseil Municipal, dans le cadre d'un dispositif spécifique qui reste à déterminer et à mettre en place dans le cadre juridique.

E/ Conseil Municipal Spécial dédié à l'expression des Conseils de Quartiers

- Afin de débattre avec tous les courants politiques représentés aux réunions du Conseil Municipal, il est prévu d'organiser un Conseil Municipal Spécial où les 8 candidats représenteront leur CdQ respectif.
- Cette proposition renforcera le dispositif de la Démocratie Participative.
- La date du 19/10/2017 est retenue pour ce Conseil Municipal Spécial CdQs

04/ DÉCLARATION DU COPRÉSIDENT-HABITANT

- Le coprésident-habitant s'exprime à travers la lettre ci-dessous lue à haute voix

Lettre de Monsieur Patrice GUILLERMIN-DUMAS, coprésident-habitant

Rencontre du Mardi 3 Octobre 2017 avec Mme la Maire H. GEOFFROY

Bilan des 3 ans du Conseil de Quartier Centre-Ville

Avant tout, je souhaiterai faire quelques remerciements :

à Mr SIORAT Michel, secrétaire et corédacteur

à Mme STEFANI Marie, trésorière. Excusée absente ce jour.

à Mme BADIOU Liliane, Adjointe de quartier élue.

Ainsi qu'à tous les membres du bureau présents à chaque fois lors de nos réunions qui se tiennent une fois par mois, chaque 2ème mardi du mois.

Merci pour votre implication et votre soutien.

Merci encore.

Madame la Maire,

Mesdames, Messieurs les élus,

Vaudaises, Vaudais,

Je rappelle que le Conseil de Quartier Centre-Ville se compose de 50 conseillers inscrits, dont 18 siègent régulièrement au bureau du Conseil de Quartier (*composé de 14 femmes et 6 hommes*) avec l'aide d'une coprésidente-élue adjointe de quartier et d'un coprésident-habitant, et ceci depuis le 17 septembre 2015.

J'ai moi-même été élu coprésident le 17/09/2015 à la suite de Mr PLANCHON démissionnaire.

La mise en place des Conseils de Quartier est un très bon concept pour la démocratie participative et citoyenne, en permettant à tout un chacun de donner son avis, de proposer des projets, de s'exprimer, et d'être accompagné.

Depuis sa création, le Conseil de Quartier Centre-Ville a travaillé à travers diverses commissions dans plusieurs domaines :

- L'urbanisme avec le Plan Local d'Urbanisme-Habitation (*PLU-H*).
- L'aménagement du Territoire avec le Plan de Déplacement Urbain (*PDU*)
- Le commerce.
- La propreté.
- Le cadre de vie : éclairage, fleurissement
- Fêtes et animations.
- La tranquillité publique.
- La sécurité en générale.

Nous avons tenu des réunions plénières ou publiques, avec votre participation Mme la Maire.

Depuis fin 2016, une permanence du Conseil de Quartier Centre-Ville se déroule chaque 2ème mardi du mois de 16 H 30 à 18 H 30 au bureau situé qui nous est dédié à l'espace Benoît Frachon. Cette permanence est ouverte à tous, et elle est assurée par le coprésident-habitant.

Nous avons fait plusieurs rencontres avec différents services de la Ville, de la Métropole, d'associations et de diverses institutions, notamment:

- Les services de proximité, techniques, communications, démocratie participative et GPV.
- Service de sécurité de la ville
- La police municipale, la police nationale avec les commissaires (*actuel et précédent*)
- La préfecture.
- Association des commerçants et autres.
- Et des différents adjoints en charge de leurs délégations.

Des rencontres avec les autres Conseils de Quartier de la Ville et des villes environnantes ont été faites, notamment pour des réunions inter-quartiers, publiques, fêtes de quartiers.

Le Conseil de Quartier participe par sa présence tout le long de l'année aux différentes manifestations : commémorations, inaugurations, fêtes de la propreté, festivités, etc.

Le Conseil de Quartier Centre-Ville est également représenté au Conseil Citoyen.

Le Conseil de Quartier joue pour la ville un rôle d'audit, d'éclaireur, de lanceur d'alerte, de consultant, d'observateur. Son rôle est très important pour notre collectivité.

La Mairie doit être à notre écoute et travailler ensemble.

Après 3 ans d'existence, nous avons fait le tour de nos préoccupations en général, qui sont souvent remises dans nos ordres du jour et remises à discussions.

On discute encore et encore.

Mais on ne désespère pas et on avance toujours dans le bon sens.

Nos Doléances

Notre conseil de quartier (*ainsi que les 7 autres conseils*) a un manque évident de communication, d'information et de visibilité sur le site internet de la ville (*toujours pas mis à jour*) ou sur le journal municipal.

Nous souhaiterions une présentation de chaque conseil de quartier de nos bureaux : membres, contact, permanence et autres

Une plaquette d'information a été réalisée en novembre 2016 par Mme DONET Nathalie qui avait rencontré à cet effet tous les Conseils de Quartiers. Ce document prévu il y a plusieurs mois dans l'urgence.....n'a jamais été diffusé !

La mise à disposition de nos comptes-rendus dans la rubrique du centre-ville pour l'information du travail effectué n'est toujours pas faite.

Le suivi des réponses à nos différentes demandes, le retour des services, tout cela n'est pas au rendez-vous.

Nos Budgets

Fonctionnement : 5000€

Investissement : 30 000€

Pour le budget investissement, c'est à la fois un bien et un mal, car nous avons eu très peu de projets acceptés en regard des nombreux projets refusés.

Certaines de nos propositions récentes n'ont pas aboutie.

- Le projet de participation financière dans la réfection du 5.C. l'année dernière a été refusée !

Sa réfection a été faite que partiellement par manque de financement, ne tenant pas compte de notre projet. Dommage pour notre budget investissement qui n'a pas été utilisé cette année là.

- Jardinières suspendues au centre-ville : Refusé

- Éclairages : guirlandes décoratives pour les fêtes de fin d'années : Refusé

- L'achat de nos jardinières modulables mises sous des arbres sans nous avoir consulté (a présent devant l'hôtel de ville). C'est l'une des rares réalisations du CdQ Centre-ville qui ait abouti.

Nos Remarques

Déçu qu'il n'y est pas eu cette année, le « concours balcons, jardins, terrasses et maisons, villes fleuries 2017 ».

Et du manque du fleurissement en générale sur notre ville.

Notre Constat Actuel

L'état de propreté de notre la ville laisse à désirer, l'entretien et le nettoyage pose problème ?

Pourtant une convention propreté a été signée entre la ville et la Métropole.

Problèmes récurrents sur la sécurité :

- Les squats aux abords des commerces et allées d'immeubles en centre-ville.

- Les rodéos-motos dangereux

- Les mariages et leurs cortèges bruyants (avec circulation de véhicules dangereux).

- Les stands de ventes ambulantes avec barbecue et exploitation du domaine public malgré les arrêtés municipaux.

La note positive

Amélioration sur l'éclairage public (*moins de panne*) pour le secteur du Centre-Ville.

Et je terminerai en remerciant les membres de notre bureau du Centre-ville pour leurs assiduités et leurs engagements, étant toujours présents à nos réunions mensuelles.

Merci pour votre écoute.....

05/ DÉBATS SUR :

LES RÉALISATIONS MENÉES PAR LA MUNICIPALITÉ DEPUIS 3 ANS **ET SUR LES ATTENTES DU CdQ-CV**

Madame la Maire, qui a récemment "repris les rennes" de la municipalité, ouvre les débats avec les membres du bureau au sujets des différents points soulevés par le CdQ-CV. Elle énumère les réalisations, les améliorations et les projets menés sur Vaulx-en-Velin depuis 2014, notamment sur les sujets récurrents maintes fois évoqués lors des réunion du bureau du CdQ-CV (*et repris dans la lettre du coprésident-habitant encadrée ci-dessus*) :

A/ Sécurité / Police

- La Municipalité est en phase de recrutement de policiers municipaux (*actuellement au nombre de 17*) pour atteindre 20 agents en fin de mandat (*dans 3 ans à venir*)
 - Il n'y a plus de problèmes de recrutement et de fidélisation/stabilisation des agents (*après formation*) par la mise en place d'une politique de rémunération attractive. Les effectifs actuels sont néanmoins insuffisants selon la règle d'un policier municipal pour 1 000 habitants (*standard courant sur le territoire national*). Même si les effectifs de 20 policiers en fin de mandats sont insuffisants (*il en faudrait plus de 40*), il faut rappeler que nous venons de loin avec un effectif de départ quasiment "insignifiant" de 7 policiers en début de mandature en 2014 !
 - Une équipe cynophile est déployée récemment sur la commune.
 - Le nouveau local de la Police Municipale qui a maintenant "pignon sur rue" (*rue Jules Romain*) est pratiquement terminé et sera très prochainement opérationnel. L'inauguration de ce poste de Police Municipale est prévue pour le 27/10/2017 en fin d'après midi (*horaire qui reste à déterminer et à diffuser*).
 - En matière d'équipement, la Mairie a fait récemment l'acquisition d'un nouveau véhicule de Police ultra- moderne.
- L'armement des policiers municipaux a fait l'objet de débats en 2016 pour finalement adopter un matériel adéquat.
- Les méthodes de travail on été revues avec en toile de fond une collaboration plus étroite entre la Police Municipale et la Police Nationale (*par une convention qui reste à signer du type "qui fait quoi ? "*).
 - Un effort important est mené sur la vidéo-surveillance par le changement du parc de caméras obsolètes, de la mise en place d'un nombre plus important de caméras et d'une réimplantation plus judicieuse de celles-ci sur le territoire vaudais.
- Le personnel du Centre de Supervision Urbain (*C.S.U.*) doit être renforcé par un Officier de Police Judiciaire détaché (*O.P.J.*) qui peut effectuer la verbalisation sur délits dans le cadre du visionnage des images.
- Ce réaménagement de la vidéo-surveillance qui est budgété à hauteur de 800 000 € (*55% à charge de la Mairie et 45% à charge de l'Etat*) va se faire en deux tranches, l'une avec démarrage cet automne 2017, et l'autre pour l'année suivante.

B/ Prévention de la délinquance

- Il est force de constater qu'une grande partie des problème en matière de sécurité et de tranquillité viennent de la tranche de population la plus jeune (*jeunes, adolescents et même pré-adolescents*).
- Un gros travail de fond doit être mené sur ce sujet, tout particulièrement pendant les périodes des vacances et en dehors des temps scolaires où l'inoccupation favorise les incivilités (*petites et grandes délinquances*).
- Il faut considérer que 40% de la population vaudaise à moins de 25 ans.
- Les parents doivent êtres plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants qui laissent le plus souvent traîner dehors, sans se préoccuper de ce qu'ils font.
- On assiste à une véritable démission parentale partisane du laisser faire.

- Une réflexion devra se faire sur le travail éducationnel adultes/enfants
- Les CdQs seront mis à contribution dans ce travail de réflexion.

C/ Les festivités autour du 14 Juillet

- La situation s'est stabilisée cette année 2017 par rapports aux années précédentes où Vaulx-en-Velin avait connu des événements proches de l'émeute.
- Toutefois la vigilance est de mise, et la demande de renfort en CRS pour l'année prochaine doit se faire dès maintenant auprès du Préfet.

D/ Le marché du Ramadan, rue Jean Lesire

- Les débordements et anomalies constatées sur ce marché ponctuel relèvent du manque d'encadrement des organisateurs.
- Lorsque l'autorisation municipale est donnée pour ce genre d'événement, les organisateurs doivent respecter les règles en matière de sécurité, de stationnement et de propreté, à la fois sur le site et sur les alentours.
- A fortiori dans cette période d'état d'urgence où l'Etat est de plus en plus regardant en matière de sécurité.
- Le triptyque Organisateur/Municipalité/État doit être en totale cohérence à ce sujet.
- Il faudra être vigilant lors de la prochaine manifestation en 2018, afin d'éviter les problèmes rencontrés cette année (*bouteilles de gaz stockées et non sécurisées, saleté des abords du marché, amoncellement de sacs poubelles non évacuées, anarchie dans le stationnement, etc.*)

E/ Propreté

- La situation en matière est loin d'être satisfaisante.
- Il faut rappeler que le nettoyage d'une grande partie du territoire vaudais est de la compétence de la Métropole.
- Certains moyens (*matériel et humains*) ont été déployés pour pallier ce problème toujours aussi récurrent.
- Par ailleurs, on supporte un comportement déplorable d'une partie de la population qui ne respecte pas la propreté.
- Un travail de fond devra être fait sur les habitants qui sont les premiers "salisseurs" de leur propre environnement.

F/ Balcons fleuris

- Il n'y a pas eu de reconduction pour cette année 2017, faute de candidature des habitants/participants qui doivent s'inscrire individuellement à ce type d'événement
- Cette question sera soulevée par le service adéquat pour ne pas rater l'année 2018.

G/ Communication sur le travail des CdQs

- Cette question maintes fois reprise par le CdQ-CV est toujours d'actualité.
- Le travail entrepris depuis 2014 est pratiquement occulté auprès de la population vaudaise qui ignore même l'existence et la finalité des Conseils de Quartiers !
- Ce constat est source de découragement de la part des membres du bureau qui ont un ressentiment de "mise à l'écart" et de "censure" de la part de la Municipalité.
- La charte des Conseils de Quartiers prévoit pourtant de manière explicite ce sujet de la communication et de l'information (*article 11*).
- Cela fait maintenant 3 ans que les CdQs attendent d'avoir satisfaction sur cette communication qui fait toujours défaut.
- Les comptes-rendus ne sont pas diffusés sur le site internet de la Mairie dans la rubrique Démocratie-Participative (*qui n'est pas mise à jour*).
- La population dans son ensemble ne perçoit pas les travaux de fond fait de concert avec la Mairie, notamment sur le PLU-H et le PDU qui impacteront leur futur.
- Le Journal-Vaulx-en-Velin communique de manière sporadique, et non de manière systématique sur la vie des CdQs
- Ce manque de visibilité est en contradiction avec l'essence même de la Démocratie Participative et les acteurs se sentent isolés.

- Il est évident que cette communication doit suivre certaines règles déontologique (*dans le cadre de la bienséance qui se doit d'être de mise*), car elle engage la responsabilité de la Mairie dans sa diffusion.
 - La plaquette d'information initiée par le Service de la Communication de la Ville a été réalisée en novembre 2016, suite au travail entrepris par Mme DONET Nathalie (*Chargée de Mission pour cet effet*).
- Elle avait rencontré tous les CdQs qui ont tous collaboré pour l'édification de ce document de présentation de nos instances.
- Toutefois, ce document prévu il y a plusieurs mois dans l'urgence (*pour une parution en fin d'année 2016*) n'a jamais été diffusé !

H/ Plan Local d'Urbanisme-Habitation (PLU-H)

- La Métropole a retourné le projet avec certaines modification le 11/09/2017.
- Il reste 3 mois pour se concerter sur ce retour et donner son avis sur les points refusés ou modifiés.
- En Février/Mars 2018, une enquête publique sera lancée sur ce sujet.
- La signature définitive du plan se fera dans un an, ultime étape pour application de celui-ci.

I/ Les Acanthes et notre population vieillissante

- Un projet de construction d'un établissement dédié aux personnes âgées est porté par une association.
- Cette maison de retraite médicalisée viendrai remplacer les Acanthes qui vont déménager sur une commune limitrophe.
- La demande pour ce types d'établissement est supérieure à l'offre, et tout projets de cet ordre est toujours le bien venu sur notre commune.

J/ Les seniors

- Une maison de santé est à l'étude, ainsi qu'un foyer-logement de 45 chambres à Ambroise Croizat (*établissement public financé par la Commune*)

K/ École définitive René Beauverie et son école provisoire

- Le chantier sur Bachelard est bien avancé
- Cette école sera opérationnelle pour la rentrée 2018.
- L'école provisoire (*en bungalows*) située entre la piscine Jean Gelet et la résidence Le Belledonne 2 (*Chemin des Rames*) sera démontée et remplacée par un espace vert agrémenté d'arbres, en remplacement de ceux qui ont été (*malencontreusement*) coupés au moment de la mise en place de cette école.

L/ Service Proximité de la Mairie

- Ce service qui sert a faire remonter les problèmes constaté fonctionne relativement bien en enregistrant ceux-ci avant de les transférer aux services compétents pour traitement.
- Toutefois, dès l'information passée, il n'y a pas de retour d'information sur le traitement effectif du problème.
- La communication à "sens unique" laisse le correspondant dans l'ignorance du traitement et du suivi du problème, ce qui l'amène souvent à rappeler le service
- En parallèle, le service "GRECO" de la métropole devra servir de modèle par sa communication performante
- Un responsable a été mis en place sur ce Service Proximité en Octobre 2017, qui devra tenir compte de cette remarqua.

M/ Commerce

- La situation sur le commerce n'est pas satisfaisante, tant au Centre-Ville que sur les autres Quartiers.
- Actuellement, il y a une campagne de rachat des commerces du centre-Ville par la SEMpat (*Société d'Économie Mixte Patrimoniale*) qui acquière tous les locaux commerciaux afin de les gérer au mieux ultérieurement

- La relance du commerce sur Vaulx-en-Velin est un très gros chantier qu'il faudra traiter de manière appropriée en regard de la mauvaise réputation de notre Ville.

N/ Rachat par le Ville de bandes de terrains éparses

- A l'image du remembrement agricole, la Mairie rachète les petites parcelles de terrain qui ne sont pas exploitables et qui se trouvent en bordure du domaine public, afin d'en assurer la gestion (*le plus souvent laissées à l'abandon*)
- Cette action de récupération permet d'avoir la "main mise" de la Mairie sur des micro-parcelles privées non entretenues sur lesquelles il n'est pas légal d'intervenir (*au niveau du nettoyage, de l'entretien des végétaux, de l'évacuation des encombrants, etc*).

06/ MOTS DE LA FIN

Madame Hélène GEOFFROY réitère ses remerciement pour la participation de tous à cette réunion de bilan.

Fin de la Réunion à 20 h 15

Secrétaire de séance pour le CdQ-CV : M. SIORAT
Corédacteurs : P. GUILLERMIN-DUMAS & M.SIORAT